

Le Trait d'Union



A LA POINTE
de
S^t EUSTACHE

M^{on} TOPINOT

RIALLAND Suc^e

C^o de VINS, CAFE BILLARD

DANS CE NUMERO

- Editorial du Maire
- Décisions du Conseil
- Journée de l'environnement
- Asnières sur Oise au XVIII^e
- Festival du cerf-volant
- Exposition de mécaniques anciennes au parc de Toutedville
- La fête des écoles, de la Saint-Jean et de la musique !

Et toutes vos rubriques habituelles...

Juin 2004 • n°41

Bulletin d'Informations
Asnières sur Oise - Baillyon
Royaumont
www.ville-asnieres-sur-oise.fr

EDITORIAL

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous sommes déjà à la veille des grandes vacances d'été de cette année 2004. Comme vous l'aurez constaté, de nombreux travaux sont achevés, en cours et d'autres connaîtront un début d'exécution à la rentrée.

C'est en effet au mois d'octobre que les travaux de **réfection et d'aménagement de la Grande Rue**, dans la portion allant du carrefour des rues de Toutedville, Grande rue, et rue de Royaumeumont, débiteront et seront achevés début 2005.

Les travaux d'entretien et de **remise en état du Parc de l'hôtel Seigneurial (Petit Royaumeumont)** ont également débuté.

La réfection des **voiries de la rue du Cat Rouge** attendue depuis 30 années selon certains riverains vient de débiter et se poursuivra par la **réfection de la Route de Chaumontel**.

Le SIVOM Viarmes-Asnières vient d'entreprendre la **construction de l'extension du club house et l'aménagement d'une salle de musculation** qui sera mise à la disposition du Club de Tennis Viarmes Asnières qui participe au financement et que je remercie.

Le Syndicat Intercommunal des Champs Captants d'Asnières sur Oise (SIECCAO) vient pour sa part de lancer la **construction à Asnières sur Oise**



d'une usine de traitement contre les solvants et pesticides pour fournir une eau d'encore meilleure qualité.

La construction d'un parking public à côté de la mairie est également en cours d'exécution.

Comme vous le savez et après de très nombreux débats, séances de travail et une réunion publique, le Conseil Municipal vient de demander son **intégration dans la communauté de communes de Carnelle - Pays de France** dont le périmètre actuel correspond aux communes qui composent le Canton de Viarmes. Ce choix repose sur le souhait des habitants qui ont préféré le Canton de Viarmes au Canton de Beaumont-Persan.

Le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France dont fait partie la commune d'Asnières sur Oise vient d'être

officiellement créé par le Premier Ministre. Comme convenu un Syndicat mixte a été créé et succédera à l'association de préfiguration. Le Comité Syndical a déjà été constitué et sera suivi à la rentrée de la création des commissions. Un programme d'actions a déjà été établi pour 2004 conformément aux engagements pris dans la charte approuvée.

Cette longue liste est un indicateur significatif de l'évolution de notre commune et de l'immense travail réalisé par vos élus, les services administratifs et les services techniques.

Je leur souhaite comme à vous de belles et bonnes vacances d'été 2004.

Bien sincèrement.

Claude KRIEGUER, votre Maire.

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 JUIN 2004

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- approuve :
 - le compte administratif 2003 de la commune,
 - le compte de gestion 2003 du Receveur, Budget Commune.
- sollicite l'aide de différents organismes pour solutionner et financer le problème d'évacuation des eaux de ruissellement de la chaussée sur la Grande Rue au niveau de l'intersection avec la rue de Royaumeumont et la rue de Toutedville. Ces travaux consisteront en un reprofilage de chaussée et la création de deux

avaloirs. Montant estimatif : 11.712,80 euros.

- demande l'intégration de la commune dans la communauté de communes Carnelle-Pays de France.

- révisé le prix de la cantine scolaire, fixé actuellement à 2,93 euros, il passera à 2,99 euros dès le 1^{er} juillet pour tenir compte de la hausse des charges et notamment du prix des repas livrés.

- autorise l'acquisition de la parcelle AD 536 rue d'Aval-Eau. Cette parcelle est attenante à l'école Blanche de Castille. Elle pourrait servir à étendre le périmètre de l'école.

JL



Toutes les décisions du Conseil en intégralité sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr rubrique CONSEILS.



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 22 mai, la commune a organisé "la journée de l'environnement" en collaboration avec les écoles. Il s'agit d'une matinée de sensibilisation de nos enfants au respect de l'environnement, dans le cadre scolaire. Après avoir donné les instructions nécessaires au bon déroulement du ramassage (consignes de sécurité) et la distribution de gants à l'ensemble des enfants et adultes, avec l'aide des parents d'élèves présents, nous nous sommes rendus au Parc de Touteville pour les Asniérois et dans le Bois Bonnet pour les Baillonnais. Comme les années précédentes, le constat est bien décevant. Nous avons pu récolter toujours autant d'emballages de cigarettes et de canettes vides...

Les enfants ont pu mettre en application la règle du tri sélectif apprise lors de la visite du SICTOMIA de Champagne sur Oise. La manifestation s'est terminée comme à l'accoutumé par un buffet campagnard très apprécié par nos enfants. Je tiens à remercier les enseignants et les parents d'élèves qui se sont mobilisés pour que cette manifestation soit une réussite. PM

SIABY

Le site Internet du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux est maintenant en ligne. Ce site est accessible à l'adresse suivante : <http://siaby.free.fr/> - courriel : siaby@free.fr.

Cet outil a pour but de présenter aux habitants de la vallée et aux visiteurs éventuels les richesses de la vallée de l'Ysieux, le patrimoine hydraulique, les paysages remarquables du bassin versant ainsi que la réglementation en vigueur qui s'applique en matière de pollution, d'entretien de la rivière et d'inondation. Une présentation du Syndicat et de ses missions est également exposée dans ce site.

MANIFESTATION DE STRASBOURG

L'objet de ce voyage à Strasbourg le 31 mars 2004 avec l'AREC, était avec d'autres délégations européennes le dépôt d'une motion au parlement européen visant à supprimer les vols de nuit. Dans l'après-midi, une délégation des associations a été reçue par un Vice Président du Parlement Européen.



VOIE DE LA CAVE

Le Tribunal Administratif d'Amiens a rejeté la requête de Monsieur NAU dans son jugement du 18 mars 2004.

Monsieur NAU avait demandé au tribunal d'annuler l'arrêté du 21 mai 2003 du maire de Lamorlaye interdisant la circulation sur le chemin communal n°45 dite la voie de la Cave et appartenant à la commune d'Asnières sur Oise, en attente des travaux de confortation.

Le Tribunal, Considérant qu'aux termes des dispositions de l'article L.2213-1 du code général des collectivités territoriales : « Le maire exerce la police de la circulation sur les routes nationales, les routes départementales et les voies de communication à l'intérieur des agglomérations, sous réserve des pouvoirs dévolus au représentant de l'Etat dans le département sur les routes à grande circulation (...) » qu'aux termes de l'article L.2213-4 de ce code : « Le Maire peut, par arrêté motivé, interdire l'accès de certaines voies ou de certaines portions de voies ou de certains secteurs de la commune aux véhicules dont la circulation sur ces voies ou dans ces secteurs est de nature à compromettre soit la tranquillité publique, soit la qualité de l'air, soit la protection des espèces animales ou végétales, soit la protection des espaces naturels, des paysages ou des sites ou leur mise en valeur à des fins esthétiques, écologiques, agricoles, forestières ou touristiques » ; qu'il résulte des dispositions combinées de ces deux articles que les maires sont chargés de la police de la circulation sur l'ensemble des voies ouvertes à la circulation publique dans leur commune sans distinguer celles qui font partie du domaine communal de celles qui demeurent propriétés privées ont été, du consentement de leur

propriétaire, ouverte à l'usage du public ;

Considérant que par un arrêté du 21 mai 2003, le Maire de Lamorlaye a interdit la circulation sur le chemin communal n°45 dit la Voie de la Cave reliant le hameau de Baillon, partie de la commune d'Asnières sur Oise, à la commune voisine de Lamorlaye, en raison de son état dégradé et en attente des travaux de confortation ; qu'il est constant que cette voie fait partie du domaine privé de la commune d'Asnières sur Oise à la suite de son acquisition le 5 décembre 1962 et qu'elle n'a jamais été incorporée dans le domaine public ; que toutefois, du fait de sa localisation sur le territoire de la commune de Lamorlaye, le Maire de cette dernière commune est territorialement compétent pour prendre toutes les mesures de police relative à cette voie ; Considérant qu'il résulte des pièces du dossier que la Voie de la Cave, en surplomb du marais, est une voie étroite où tout croisement de véhicules est impossible en dehors des endroits où ont été implantés des refuges ; que cette voie en mauvais état, dont la fragilité des structures a été confirmée par l'étude demandée par la commune d'Asnières sur Oise au Laboratoire régional de l'Ouest parisien du ministère de l'équipement, initialement réservée à quelques véhicules hippomobiles et automobiles légères ne peut supporter sans danger les flux de circulation induits par la forte croissance de la population des zones environnantes, notamment aux heures de pointes ; qu'ainsi, et malgré le rallongement du trajet ainsi imposé aux habitants du hameau de Baillon pour se rendre à Lamorlaye, le maire de Lamorlaye a pu également interdire la circulation des véhicules sur ce chemin dans l'attente des travaux de confortation de la voie ;

Considérant que Monsieur NAU ne peut utilement se prévaloir des clauses du contrat d'achat du chemin au soutien de ses conclusions et excès de pouvoir ; que les moyens tirés de la prescription acquisitive et du manque d'entretien du chemin de la part de la commune d'Asnières sur Oise sont sans influence sur la légalité de l'arrêté attaqué ; qu'il en est de même des conditions d'application de l'arrêté ;

Considérant qu'il résulte de tout ce qui précède que la requête de Monsieur NAU doit être rejetée.

à la circulation publique dans leur commune sans distinguer celles qui font partie du domaine communal de celles qui demeurent propriétés privées ont été, du consentement de leur





PREMIER CARTE DU PLAN D'ASNIERS

DIVISÉ EN VINGT-SEPT CARTES :

RÉTABLIES ET RÉUNIES EN ATLAS
 en 1865
 PAR CHARLES VANDER-MERSCH
 pour les Archives de la Commune,
 où elles ne figuraient plus depuis 1814



"[Le fief de Touteville]... avait en face le Gît-Baudet, par corruption Gibaudet, cimetière des ânes du karas..." Avant 1832, le cimetière donnait au mur nord de l'église. (d'après Eugène Leroux - Monographie d'Asnières sur Oise - 1900)



RESTAURATION

Dans nos archives se trouve un plan terrier datant du XVIII^e siècle.

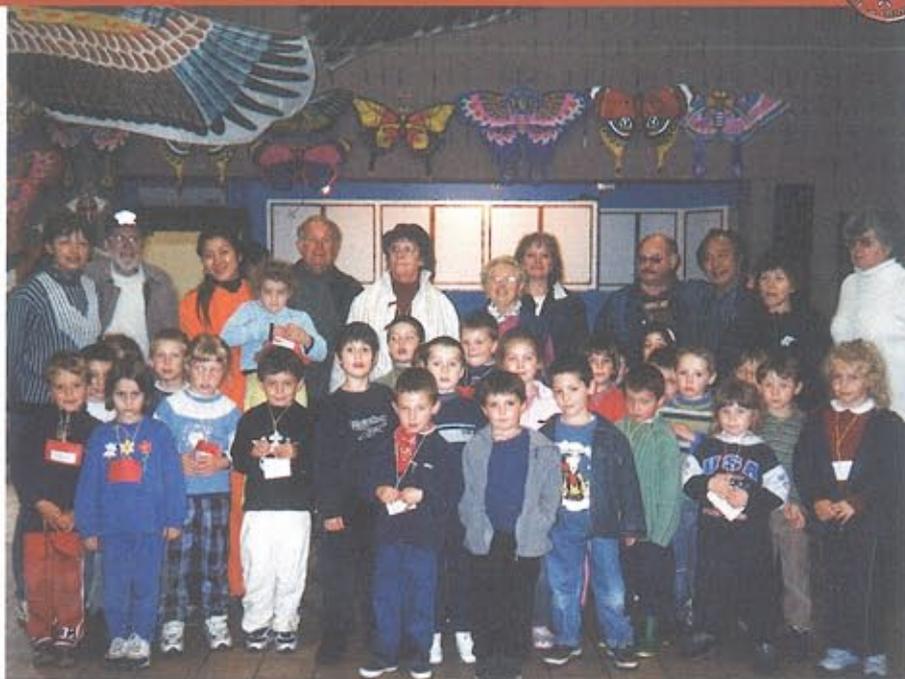
Ce « mesurage, arpentage général, plan et figure de la terre et seigneurie d'Asnières sur Oise, Royaumont et Bonnet » fut dressé par ordre de Monseigneur Rosset de Fleuri, abbé de Royaumont, les années 1742-1743-1744.

Il est constitué de 31 cartes, bien dessinées et coloriées, montrant l'aspect de la commune sous l'Ancien Régime, avec la désignation de ses différents quartiers et de ses fiefs. La netteté irréprochable de ces plans et leur parfaite justesse permet de rendre exactement compte de l'état territorial à cette époque.

Ce document, retrouvé après la dispersion de 1793, fut offert à la commune, remis en ordre et réuni en atlas en 1865 par Monsieur van der Mersch, alors propriétaire de Royaumont.

Dans le cadre d'un programme de valorisation des archives communales, entrepris avec l'aide technique et financière du département et de la région, ces cartes ont été restaurées et numérisées, afin d'en permettre la consultation sans risque de dégradation des originaux.

Une prochaine étape sera la mise en ligne sur notre site Internet de ce patrimoine de la mémoire.



FESTIVAL DU CERF-VOLANT A MARINES (95)

Le lundi 10 mai, nous sommes allés à Marines au festival du cerf-volant avec les papys et les mamys du « Comité des Cheveux Blancs ». On a fabriqué des cerfs-volants, on est allé en car ; c'était loin ; on a vu des cerfs-volants chinois et indiens. Il y en avait qui avaient la forme d'aigles et de dragons. Des chinoises nous ont pris en photos. On a piqué-niqué dans l'atelier ; les papys et les mamys nous ont aidé à ouvrir les bouteilles, les sandwiches et les paquets de chips. Ils étaient très gentils. Ils nous ont aussi aidé à fabriquer nos cerfs-volants. C'était très bien. Nous nous reverrons un jeudi du mois de juin à la maison du Village. Nous essaierons de leur apprendre le skate-board.....

Texte écrit par les enfants de Grande Section de l'école Blanche de Castille.

CENTRE AERE

Le centre aéré d'Asnières sur Oise ouvrira ses portes du jeudi 1er juillet au vendredi 30 juillet. Sa direction sera assurée par Melle Fanny PARIS.

Le centre peut recevoir 50 enfants de 4 à 14 ans dans les locaux de l'école Blanche de Castille. Nous souhaitons à tous les enfants et à l'équipe d'animation un agréable séjour. PM

COMMERCANTS : CONGES ANNUELS

C'est à l'initiative de Michelle Poitevin que Monsieur le Maire et la commission des affaires économiques ont invité et réuni en mairie l'ensemble des commerçants d'Asnières sur Oise. Considérés comme des acteurs et des partenaires de la vie de notre village, nous avons organisé cette rencontre afin d'échanger et connaître leurs attentes. De nombreux points ont été évoqués et des solutions seront apportées.

Entre-temps, nous portons à votre connaissance les dates de fermetures pour les vacances d'été :

- La boulangerie sera fermée au mois d'août.
- Le charcutier ne partant pas en vacances, sera ouvert au mois d'août de 9 heures à 13 heures. Il tiendra un dépôt de pain à ces mêmes horaires et demande que les habitants passent leurs commandes la veille afin de minimiser les invendus.
- Le bar-tabac-presse sera fermé du 13 au 30 août.
- Le salon de coiffure sera ouvert juillet et août.
- La pharmacie sera également ouverte tout l'été.

Ces rencontres entre commerçants et élus auront lieu désormais deux fois par an.



La remise des dictionnaires aux CM2



EXPOSITION DE MECANIQUES ANCIENNES AU PARC DE TOUTEVILLE (ASNIERES SUR OISE)

21 juin,
journée traditionnelle la plus longue de l'année, mais celle-ci fut la plus courte pour les passionnés de belles mécaniques !

Voitures anciennes, motos de légende, camions militaires et de pompiers d'un temps révolu, nous ont tous portés au fait du plaisir des yeux et des oreilles. Mais cela ne s'est pas arrêté à la simple contemplation puisque les propriétaires de ces merveilles ont embarqué bien des

visiteurs faire un tour sur nos jolies routes, afin que ceux-ci puissent goûter au plaisir apporté par ces extraordinaires machines en mouvement. Le tout accompagné d'une musique servie par un très sympathique orchestre. Remercions tout particulièrement Philippe GUEGANT et son épouse, qui, par leurs dynamisme et leur sérieux, ont fait de cette journée un moment inoubliable. Un grand merci aussi à tous les partenaires et les membres de l'Association des Fêtes et Loisirs d'Asnières sur Oise, ainsi qu'à tous les bénévoles qui nous ont apporté leur précieux concours. Tous, attendons déjà l'an prochain.

Gérard SACHETTI



Crédits photos : Gilbert Glogowski, Nastasia Glogowski, Gérard Sachetti



TOUTES LES PHOTOS DE LA MANIFESTATION SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE
www.ville-asnieres-sur-oise.fr





LA FETE DES ECOLES... LA FETE DE L'ETE

(FEUX DE LA ST-JEAN à TOUTEVILLE)

Que de liesse et de plaisir aux cris de joie des enfants arrivés vers 11 heures pour fêter la fin de l'année scolaire 2004. La kermesse des écoles bat son plein, jeux, arbre à cadeaux, pâtisseries à profusion confectionnées avec amour par les parents de nos chères têtes blondes, mais aussi, frites, merguez et chipos ont fait de ces quelques heures, un bien agréable moment.

Vers 15 heures, reprise du flambeau par l'Association des fêtes et loisirs d'Asnières sur Oise. Danses, rafraîchissements et les traditionnelles « moules frites » nous ont accompagnés jusqu'à mettre le feu sur ce fabuleux bûcher par le toujours infatigable président de l'association. La chaleur de ceux-ci (du feu et du président, notre dynamique Patrick PAWLAK) furent suivis d'un pétillant feu d'artifice offert par la commune, nous entraînant à rire et danser jusqu'au petit matin. Bravo et merci à tous !

Gérard SACHETTI



EFFECTIFS RENTREE SCOLAIRE 2004/2005

Ecole Blanche de Castille

15 PS + 12 MS :

Mme DUBOIS-DAHL Nathalie

16 PS + 12 MS :

Melle RAGENTELE Nathalie

4 MS + 23 GS :

Mme SOWKA Josiane

15 CP + 7 GS :

Mme PLANCASSAGNES Caroline

15 CP + 10 CE1 :

M QUINTON Jan

13 CE1 + 14 CE2 :

en cours de nomination

11 CE2 + 16 CM1 :

Mme BARROT Sylvie

7 CM1 + 20 CM2 :

M LAGEDAMON Jean Paul

Ecole du Bois Bonnet

17 PS + 13 MS :

Mme AUCLAIRE Valérie

16 GS + 6 CP :

Mme PETIT Véronique

6 CP + 16 CE1 :

Mme SURBLE Corinne

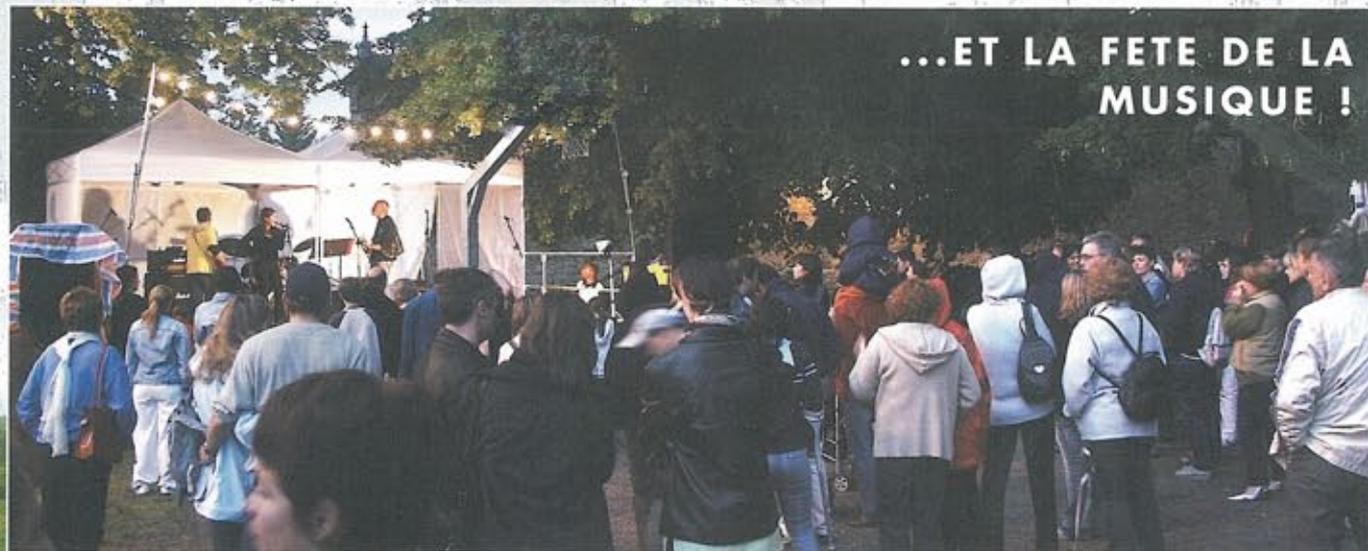
13 CE2 + 10 CM1 :

Mme LECOANET Patricia

9 CM1 + 14 CM2 :

Mme GIOVAGRANDE Dominique

...ET LA FETE DE LA MUSIQUE !



RESTAURATION SCOLAIRE

La commune d'Asnières sur Oise organise dans les 2 écoles maternelles et élémentaires un service de restauration.

Avec les accueils du matin, de l'interclasse et du soir, la restauration est l'un des services offerts aux familles au titre des activités périscolaires.

Ce service a une vocation sociale mais aussi éducative. Le temps de repas doit être pour l'enfant :

- un temps pour se nourrir
- un temps pour se détendre,
- un moment de convivialité.

Le restaurant scolaire est un lieu de convivialité où il est veillé à ce que les enfants mangent :

- suffisamment, correctement et proprement,
- un peu de tout ce qui est présenté (éducation du goût),
- dans le respect des autres (camarades ou personnel de service).

Il faut que la prise des repas reste un moment de convivialité dans le respect de tous.

Les heures de repas représentent un apprentissage des rapports avec ses semblables, du savoir-vivre, du respect des aliments, du matériel et des installations.

Pendant l'interclasse et le déjeuner, les enfants sont confiés à une équipe de surveillants animateurs constituée par des agents qualifiés (Bafa).

Les effectifs enregistrés durant l'année scolaire 2003/2004 : 130 repas en moyenne commandés chaque jour, ne permettent plus d'assurer une restauration conviviale. En effet, bien que nous fournissions des repas de qualité, le moment de détente et de convivialité n'est plus respecté.

Aussi, la rentrée scolaire 2004/2005 subira quelques modifications.

Seules les familles dont les deux parents travaillent pourront inscrire leur(s) enfant(s) pour l'année scolaire (sauf cas de force majeure).

La mairie sera en mesure de demander des justificatifs d'activité salariée. Merci de votre compréhension. PM

MEDAILLES DU TRAVAIL

ARGENT - DUMOTTIER, Guy

VERMEIL - MARTIN Michel

OR - MARTIN Michel

Grand Or - MARTIN Michel

Grand Or - RENAULT Annie

Remise de la lettre de félicitations du
Ministre de la Jeunesse et des Sports à
Sandrine HEBERT.



• ETAT-CIVIL •

NAISSANCES

BOUCLY Coline Chloé Josette Monique née le 9 Mars 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95

GODON Killian né le 27 Mars 2004 à L'Isle-Adam • 95

DELANNOY Clarisse Chantal Monique née le 6 Avril 2004 à Ermont • 95

BOUGET Alice née le 11 Avril 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95

DIAS Alexis Alain Amandio né le 26 Avril 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95

MALLO Jana Claudine Jocelyne Michelle née le 27 Avril 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95

HUGUET Marvyn Alain Joël né le 8 Mai 2004 à Beaumont-sur-Oise - 95

GARSZTKA Louis Jacques Jean né le 13 Mai 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95

GERNEZ Lisa née le 22 Mai 2004 à Montmorency • 95

MARIAGES

François Robert Pierre Emile **PORTIER** et Laurence Alberte Jeanne **ECHARD** le 10 Avril 2004

Dominique **BRESSOU** et Caroline Christine Yolande **SARDIN** le 24 Avril 2004

Alain Gaston Maurice **PIERRE** et Christine Jacqueline **VANBALLINGHEM** le 24 Avril 2004

Marcel Jean-Marie Dominique **PERES** et Mathilde Marie Alix **DAUDY** le 15 Mai 2004

Franck Jesus **RAPOSO** et Claude Marie Denise **PAPILLON** le 5 Juin 2004

DECES

Pierre Emile **GIRAUD** le 17 Avril 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95

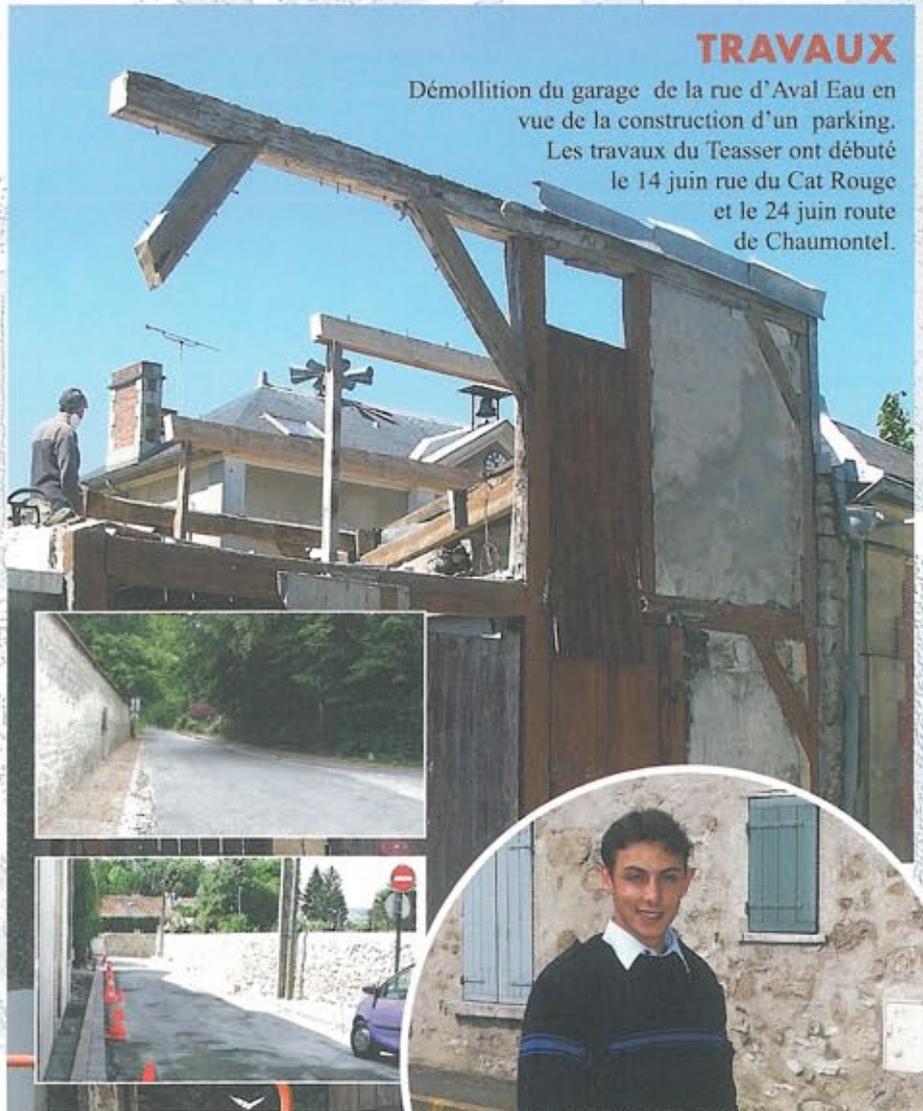
Laurent Marcel Gérard **LEGUEN** le 19 avril 2004 à Toulon • 83

André Maurice **LEVILLAIN** le 18 Juin 2004 à Beaumont-sur-Oise • 95

TRAVAUX

Démolition du garage de la rue d'Aval Eau en vue de la construction d'un parking.

Les travaux du Teasser ont débuté le 14 juin rue du Cat Rouge et le 24 juin route de Chaumontel.



NOTRE NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL :

souhaitons la Bienvenue à
Christophe CHASSARD !



ASSOCIATION DE SOUTIEN SCOLAIRE DE BAILLON

Le 17 Juin 2004 à 20 h 30, l'Assemblée Générale de l'Association de Soutien Scolaire de Baillon s'est réunie sur convocation extraordinaire, avec pour ordre du jour : **Augmentation du tarif de l'étude surveillée.**

Lors de l'Assemblée Extraordinaire du 17 juin 2004, il a été décidé la mise en place d'un forfait annuel fixé à 210,00 euros payable en 3 mensualités de 70,00 euros (septembre, octobre, novembre) par chèque à l'ordre du Trésor Public, à joindre lors de l'inscription de l'enfant à l'étude surveillée en début d'année scolaire.

Toutefois, les familles auront la possibilité d'inscrire occasionnellement leur enfant au prix fixé de 2,50 euros par jour.

La Secrétaire, Nathalie DUWER.

La Présidente, Geneviève DA SILVA.

TOURNOI DE PENTECOTE DE L'OVA FOOTBALL

Ce tournoi, devenu maintenant incontournable dans notre région, s'est déroulé le week-end de Pentecôte sous l'organisation encore une fois merveilleuse de toute l'équipe dirigeante de l'OVA Football accompagnée de nombreux parents bénévoles. Plus de 1000 enfants, toutes catégories confondues, ont pu en découdre durant le week-end et cela dans une ambiance conviviale et familiale. Comme à son habitude, l'OVA Football a réussi son pari et nous ne pouvons que la féliciter.

DG

TRIAL DES AUBINS

Le 25 Avril dernier s'est déroulé le premier « Trial des Aubins » organisé par le Jogging Club de Bruyères sur Oise avec la participation des communes traversées dont Asnières sur Oise. Quelques 139 coureurs ont crapahuté sur les sentiers de la forêt de Carnelle pour une épreuve de 17 kms qui réservait son lot d'imprévus, de difficultés et de charme.

Pour une première ce fût une organisation très réussie et nous tenons à féliciter les organisateurs et les nombreux bénévoles pour leur dévouement. Le Syndicat d'Initiative d'Asnières sur Oise a également participé à cette manifestation en tenant un stand dédié à la découverte de notre village et de notre région. Bravo à tous.

DG

COLLECTE DE SANG

La collecte de sang réalisée le 5 avril dernier a permis d'accueillir 40 personnes.

Etablissement Français du Sang

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE VTT

Le même jour se déroulait, sur un circuit presque identique à celui emprunté par les coureurs à pieds, le Championnat Départemental VTT sur les hauteurs de Noisy sur Oise. Plus de 400 participants, toutes catégories confondues, se sont affrontés sur un circuit toujours aussi sélectif tracé au milieu de la forêt de Carnelle. L'organisation des « Baroudeurs de Noisy » fût comme à l'accoutumée exemplaire. Bravo et à l'année prochaine.

DG

LA SAUVEGARDE ASNIERES BAILLON

La SAB organise la Fête au village le 4 juillet au Hameau de Baillon traditionnelle. Au programme, pour tous :

- 8h45, une randonnée guidée d'une dizaine de kilomètres, départ de la mairie annexe.
- 12h30, retour au village avec le pot de l'amitié.

Pour ceux qui souhaitent s'inscrire au méchoui (agneaux à la broche, salades, charcuterie, fromage, dessert, café, vin), la participation sera de 10 à 15 euros selon si vous êtes adhérents de la SAB ou non.

- enfants jusqu'à 12 ans : 7 euros

- enfants de moins de 3 ans : gratuit

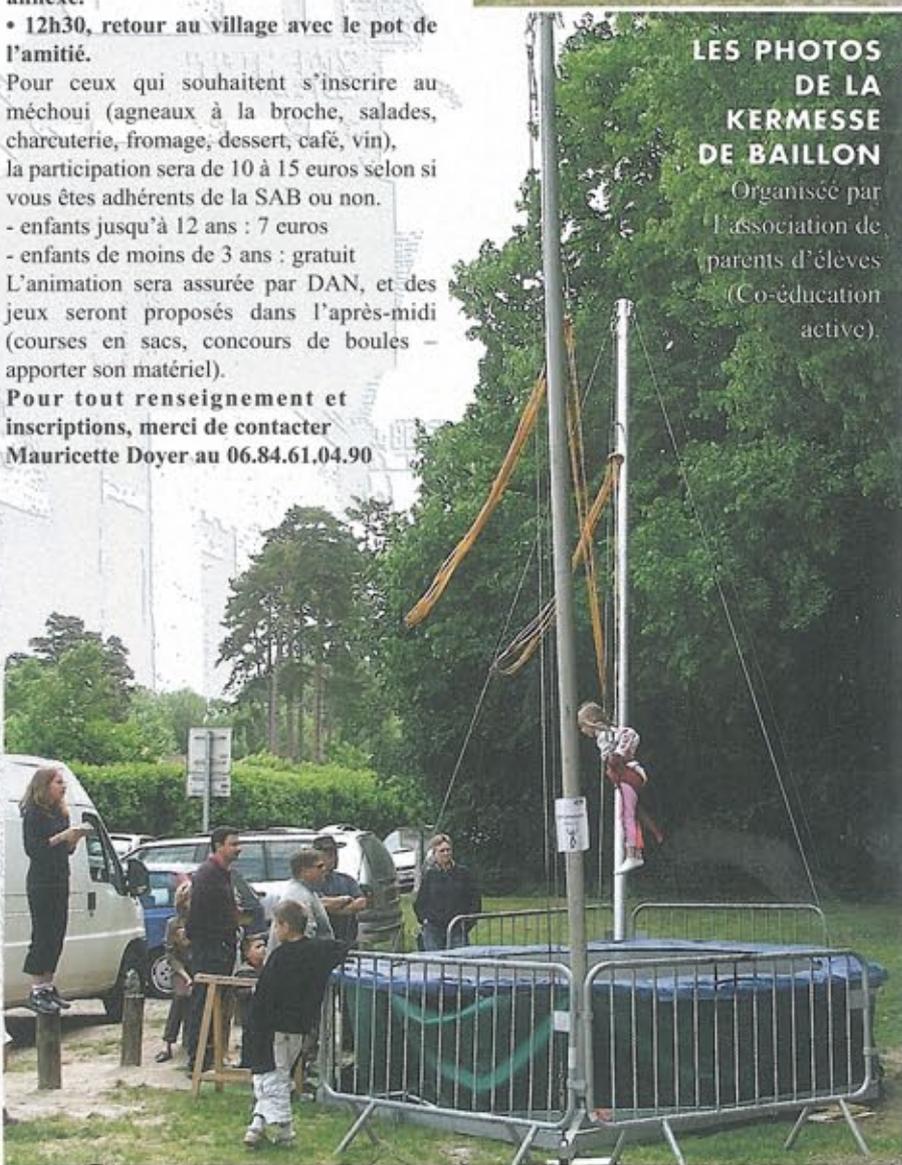
L'animation sera assurée par DAN, et des jeux seront proposés dans l'après-midi (courses en sacs, concours de boules – apporter son matériel).

Pour tout renseignement et inscriptions, merci de contacter Mauricette Doyer au 06.84.61.04.90



LES PHOTOS DE LA KERMESE DE BAILLON

Organisée par l'association de parents d'élèves (Co-éducation active).





AGENDA

4 JUILLET 2004

Fête au village
organisée à Baillon par la
SAB

14 JUILLET 2004

Fête Nationale et feu
d'artifice
au Parc de Touthville

4 SEPTEMBRE 2004

Journée des associations à
la Maison du Village

19 SEPTEMBRE 2004

Exposition - Animation au
Syndicat d'Initiative dans
le cadre des Journées du
Patrimoine

25 SEPTEMBRE 2004

Réunion publique sur
Antenne UMTS
en Mairie d'Asnières
de 10h30 à 12 heures

VERRES

Vendredis

2 et 16/07/2004

6 et 20/08/2004

3 et 17/09/2004

ENCOMBRANTS

Vendredi

2/07/2004

6/08/2004

3/09/2004

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

LUNDI :

8 H 30 - 12 H

MARDI :

17 H - 19 H 30

MERCREDI :

8 H 30 - 12 H

VENDREDI :

8 H 30 - 12 H

SAMEDI :

8 H 30 - 12 H

PERMANENCE BAILLON

MERCREDI :

14 H 30 - 17 H

BEBE SANS BOBO

un siège auto enfant mis à disposition gratuitement grâce à l'Automobile Club et Midas. C'est parce que 81 passagers enfants de moins de 10 ans ont été tués dans un véhicule en 2003, et surtout que 46 % des enfants voyagent mal ou pas du tout attachés que l'Automobile Club et Midas ont mis en place l'opération « Bébé sans Bobo ». Pour la 1^{ère} fois sur l'ensemble du territoire français par l'intermédiaire des 360 centres Midas, il sera possible de retirer un siège auto de groupe I entièrement neuf, homologué pour accueillir un enfant pesant entre 5 et 18 kilos. Seul un chèque de caution de 70 euros sera demandé et ce siège doté de harnais, de marque Safety Baby, devra être gardé au moins un an et au maximum deux ans avant d'être restitué dans n'importe quel centre Midas français.

L'Automobile Club rappelle que près de la moitié des accidents graves impliquant des enfants en bas âge se produisent dans un rayon de 3 kilomètres du domicile, trop de parents négligeant d'attacher les petits passagers pour des trajets vers l'école, la nourrice, le médecin. Chaque jour en France, un enfant de moins de 10 ans est tué ou gravement blessé dans un accident de la circulation et les plus touchés sont les plus jeunes avec 70 % de décès chez les moins de 5 ans.

Contact : Automobile Club Paris Ile de France - 14, avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS - Tél : 01.40.55.43.00 - Fax : 01.43.80.90.51

Email : paris@automobileclub.org

ANTENNE DE RADIOTELEPHONIE UMTS

Comme indiqué dans notre lettre d'information concernant l'implantation d'une antenne UMTS proche du cimetière d'Asnières, nous prions les habitants de notre commune d'assister à la réunion publique en Mairie d'Asnières le 25 septembre 2004 de 10h30 à 12 heures. MP

SOUS-PREFECTURE

Depuis le 26 avril 2004, la sous-préfecture a été transférée n° 1 boulevard François Mitterrand à Sarcelles. Numéro de téléphone : 08 21 80 30 95.

**VOUS RENCONTREZ
DES DIFFICULTÉS
OCCASIONNELLES ?
COMPOSEZ LE
0800 833 344
(APPEL GRATUIT)
UN ÉLU SERA À
VOTRE ÉCOUTE
ENTRE 9H ET 17H30
DU LUNDI AU
VENDREDI ET ENTRE
9H ET 12H LE
SAMEDI POUR
APPORTER UNE
SOLUTION À VOTRE
PROBLÈME.**

INFORMATION : RESSORTISSANTS DE LA CEE

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi du 26 Novembre 2003 modifiant l'ordonnance du 2 Novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers, les ressortissants des Etats Membres de l'Union Européenne qui souhaitent établir en France leur résidence habituelle ne sont plus tenus de détenir un titre de séjour. (art.14, loi 2003-1119 du 26/11/2003). Ils peuvent désormais résider en France, sous le seul couvert de leur passeport ou de leur carte nationale d'identité en cours de validité.

PARTICIPATIONS

Responsable édition :

Eric Therry.

Articles : Ginette Bianchi -

Mauricette Doyer - Solange Gobet

- Juliette Lefort - Michelle Poitevin

- Patricia Especel - Geneviève Da

Silva - Nathalie Duwer - Claude

Krieguer - Philippe Marcot - Didier

Gouret - François Lapiere - Serge

Perrier - Gérard Sachetti.

Ont également collaboré : Tous

les membres de la commission

information.

Photos : Juliette Lefort - Nastasia

Glogowski - Gérard Chapelle -

Philippe Marcot - Gérard Sachetti

- Gilbert Glogowski.

Correction :

Commission information.

Conception Graphique :

Euromovie (01 34 09 32 42).

Colorisation couverture :

G. Glogowski d'après une carte

postale ancienne de J. Frémont.

Impression : DDD impressions.

PROCHAINE PARUTION

SEPTEMBRE 2004

La "Monographie d'Asnières sur Oise, Royaume, Baillon", écrite par les instituteurs de la commune pour l'Exposition universelle de 1900, dresse avec détail et minutie le panorama de la vie quotidienne des asnièresois à l'aube du XXe siècle et retrace l'histoire du village depuis les origines jusqu'à 1900. Cet ouvrage de 116 pages, comportant 42 illustrations et 21 tableaux est disponible en Mairie au prix de 16,77 Euros (règlement par chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public).



De nouveaux équipements sportifs
à la Maison du Village (46, Grande Rue)



Ne cherchez pas, vous êtes à Baillon au 1 rue d'Asnières. La façade a changé, l'immeuble a été transformé en 3 logements après le décès en 1967 de la dernière propriétaire du café que nous appelions familièrement Paulette. Il y avait dans la cour une table ronde en pierre dont on dit que Napoléon, de passage à Baillon, s'y est attablé. Il était venu rendre visite à son frère, Louis Bonaparte, propriétaire du château de Baillon pour le lui racheter et l'offrir au général Moncey qu'il fera Maréchal et duc de Conegliano.

C'était un des 3 commerces de vins du village. C'était aussi un lieu de détente, de rencontre. Les hommes s'y attardaient après une dure journée de travail.

Inquiétude pour leurs épouses :

- Pourvu qu'il ne dépense pas trop ! »

Ce devait être le cas puisque cet établissement était tenu par les femmes, les époux ayant souvent une activité annexe, nécessité oblige.

Elles auraient dû penser que boire « un canon » n'est qu'un prétexte pour un homme ; l'important, bien sûr, c'est de se rencontrer pour parler sérieusement de travail, de politique, etc... alors que chacun te sait : les femmes « inventent » du linge à laver pour aller papoter, voire jacasser au lavoir...

C'était aussi une auberge où les ouvriers prenaient pension le temps d'un chantier.

Y ont demeuré ceux qui ont construit la chapelle de Baillon en 1882.

Pour remercier leur logeuse des bons soins reçus, le maître-maçon a immortalisé ses traits dans la pierre.

On peut voir la tête sculptée à l'emplacement d'un chapiteau à droite de l'autel.

Combien de Letellier et de Hervin sur cette photo ? En 1911, Baillon comptait 274 habitants dont 80 Letellier et 20 Hervin.

Ginette BIANCHI



BAILLON, commune d'Asnières-sur-Oise — La Pointe Saint-Eustache

POÈME...

En lisant le dernier Trait d'Union qui nous parle d'environnement et de pollution, j'ai souri. J'ai souri en pensant à ce jeune adolescent dans les années '70 qui réécrit la chanson de Fugain " Fais comme l'oiseau " :

*Car moi j'ai la nostalgie
De la nature et pas du bruit
J'ai peur du monde qui va venir
Si personne veut l'entretenir
Comment peut-on vivre
aujourd'hui
Dans un monde qui va vers
l'ennui
Si rien ne va, si rien n'est plus
Je suis perdu.
Et lorsque près des grandes
villes*

*On aperçoit des bidonvilles
Et des enfants à demi-nus
Jouant parmi les débris
Et nous qui parlons pollution
Trouvons donc une solution
S'il n'y en n'a pas, s'il n'y en
n'a plus*

*Ils sont perdus
Sauvons nos forêts, nos rivières
Qui doucement vont à la mer
Gardons les torrents vagabonds
Que remontent les grands
saumons
Qu'importe toutes les
découvertes
L'humanité court à sa perte
Si rien ne va, si rien n'est plus
Nous sommes perdus.
Mais jamais rien ne l'empêche
l'oiseau, d'aller plus haut...*